La Force en action
UDR Force Ouvrière de Vaucluse

Le Pote Agé

Union Départementale des Retraité(e)s et Pré-retraité(e)s ***FORCE OUVRIERE*** *de Vaucluse*

Dispensé de timbrage
Trimestriel n° 29
octobre 2017
déposé le
27.10.2017

AVIGNON CTC
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Bulletin trimestriel d'information
Imprimé au siège de l'Association
1,50€ - Abonnement annuel **5€**
N° CPPAP :
ISSN : 2118-0822

Directeur de la publication:
Laure LAMBERTIN

« Le temps de l'indignation est désormais dépassé. Celui de la révolte organisée doit prendre le relais. »

Claude JENET

Editorial - Laure Lambertin

Le 28 septembre nous étions 700 dans les rues d'Avignon, jamais une manifestation de retraités n'avait, ici, réuni autant de participants. Nos exigences sont simples :

AVIGNON | Ils ont été 700 à manifester hier contre la baisse de leur pouvoir d'achat

Les retraités dans la rue contre la hausse de la CSG

À l'appel des organisations syndicales de retraités CGT, FO, CFE-CGC, UNSA, FSU et Solidaires, 700 personnes ont manifesté hier matin à Avignon, entre le cours Jean-Jaurès et le conseil départemental. Cela pour marquer une forte opposition unitaire à l'augmentation de 1,5 % de la contribution sociale généralisée (CSG). Une hausse, synonyme d'une forte baisse du pouvoir d'achat pour les retraités ayant une pensions supérieure à 1 200 euros.

Casqué d'un bonnet rouge, Jean Delalère, retraité de l'Éducation nationale et ancien combattant durant la guerre d'Algérie, se sent abandonné par le pays à qui il a tout donné. « La France m'a beaucoup aidé pendant ma jeunesse. Lorsque je me suis inscrit en CREPS, j'ai été pris en charge à 100 %. Mais durant toute ma vie, j'ai toujours travaillé pour la France. Et

Pour les manifestants, la hausse de la CSG de 1,5 % équivaut à une baisse des pensions pour celles supérieures à 1 200 euros.

NON à l'augmentation de la CSG
Défense de notre pouvoir d'achat.

Le candidat Macron a prétendu augmenter le pouvoir d'achat des jeunes actifs en s'en prenant aux retraités ! Le président Macron l'a fait. A partir de 1200 euros, **les retraités, considérés comme aisés, verront leur pouvoir d'achat diminuer.**

Sans revenir sur le fait que cette mesure constitue une attaque de fond contre la Sécurité Sociale gagnée en 1945 par les ouvriers, les salariés, examinons l'impact réel d'une telle mesure. (p. 5) Quelles sont les conséquences de la **diminution** du pouvoir d'achat d'une grande partie de la **population ?** Une amélioration pour les actifs qui en ont réellement besoin ? Cela mérite réflexion, de fait cela constitue une mesure située dans l'orientation ultra libérale d'un gouvernement qui tourne le dos à l'analyse, pourtant très répandue, des conséquences directes de ce genre d'attaques. Regardons un article du monde du 27/06/13 : « *Cette politique ne se préoccupe pas des conséquences sociales car chacun sait que la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires,* ***des retraités*** *et des chômeurs ne peut avoir pour conséquence que d'aggraver la situation économique* ».

Nous avons raison de manifester

Poursuivons notre combat

NON A L'AUGMENTATION DE LA C.S.G. !

REVALORISATION DES RETRAITES ET PENSIONS, IMMEDIATEMENT !

NOS ACTIVITÉS

LES RETRAITÉS PONCTIONNÉS VENT DEBOUT

Lundi 11 septembre : réunion intersyndicale (CGT ; FO ; CFE-CGC ; FSU ; UNSA ; Solidaire) au local de la CGT pour préparer la journée de mobilisation nationale du 28.09.

Mobilisation contre l'augmentation de la CSG.
Pour la défense du pouvoir d'achat

Mardi 12 septembre : participation au cortège FO pour
l'abrogation des Ordonnances de Macron détruisant le Code du travail.

Lundi 25 septembre : Conférence de presse des 6 organisations organisant la mobilisation du 28 septembre, plus la FGR qui participait à la délégation à la Préfecture mais pas à la manifestation.

Les retraités vent debout contre la baisse de leur pouvoir d'achat

Les retraités seront dans la rue jeudi 28 septembre, répondant à l'appel de neuf organisations syndicales nationales. Dans le Vaucluse, la manifestation départementale aura lieu à Avignon, à l'appel de la CGT, FO, la CFE-CGC, l'UNSA, la FSU et Solidaires. Un appel unitaire pour marquer une franche opposition à la politique gouvernementale sur les retraites et les réformes qui vont impacter le pouvoir d'achats des seniors.

« 60 % des retraités de Vaucluse vivent en dessous du seuil de pauvreté »

Lundi matin, à la Bourse du Travail, les syndicats exprimaient leurs revendications. « En augmentant la CSG sur nos pensions, le gouvernement et Macron considèrent qu'à partir de 1 200 bruts par mois, on est riche ! » s'offusque Françoise Lichière, de la CGT en dénonçant « les cadeaux faits aux patrons ».

Refusant une baisse immé-

Les retraités seront dans la rue jeudi à l'appel de leur syndicat. De gauche à droite assis : Christian Deudonné (FO), Michel Gromelle (UNSA), François Lichière et Pierre Pioton (CGT). Debout de gauche à droite : Annie Eberlé et Michel Soltes (CGT) et Jocelyn Ebdjam (UNSA).

Jeudi 28 septembre : Rassemblement devant la cité administrative puis manifestation rue de la République, boulevard Raspail, porte St Charles devant la permanence du député. **Nous étions 700**, chiffre jamais atteint pour une manifestation de retraités en Vaucluse.

A 9 h. une délégation FO, CGT, FSU, CFE-CGC, FGR était reçue en préfecture. La délégation a rappelé les légitimes revendications des retraités en défense de leur pouvoir d'achat et leur refus d'être, une fois de plus taxés. Souligné l'attaque gravissime portée aux résidents des maisons de retraite par la suppression des emplois aidés.

Pour FO (représentée par L. Lambertin) l'augmentation de la CSG, qui est une contribution et non une cotisation, (comme l'a écrit le candidat Macron), est d'autant plus inacceptable que, censée compenser une suppression des cotisations Sécu, elle fait partie d'une atteinte à notre système solidaire de protection sociale. Atteinte perpétrée pendant que les exonérations patronales de cotisations sociales ont atteint 36,8 Md d'euros en 2016 et doivent atteindre 37,5 Md en 2017 (chiffres du Haut Conseil du Financement et de la Protection Sociale). Cette intervention a fait l'objet de notre prise de parole devant la Cité Administrative.

Le chef de cabinet qui nous a reçu « transmettra ».

La manifestation s'est rendu devant la permanence du député M. Césarini à qui audience avait été demandée par 2 fois. Le local était fermé alors que le jeudi est, selon un panneau affiché sur la porte, « **ouvert sans rendez-vous** ».

Dernière info, le Député nous reçoit le 10 novembre.

LE DOSSIER DU TRIMESTRE

LES RETRAITÉS SPOLIÉS DE PRÈS D'UN DEMI MOIS DE PENSION

Le magazine Capital donne des informations intéressantes :Comment les retraités se sont fait discrètement sucrer près d'un demi mois de pension !

Publié le 20/09/2017 à 18h35 Mis à jour le 27/09/2017 à 14h07. Comment les retraités se sont fait discrètement sucrer près d'un demi-mois de pension Daniel SIMON / Getty La date de revalorisation des pensions risque d'être à nouveau décalée l'an prochain. Une technique discrète mais qui pénalise tous les retraités…

« Il fut un temps où les pensions des régimes de base étaient revalorisées le 1er janvier. Mais en 2009, sous Sarkozy, l'exécutif décide de décaler la date annuelle de revalorisation au 1er avril. En 2014, sous Hollande, nouveau tour de vis : la revalorisation est repoussée au 1er octobre (les pensions seront même gelées cette année là). Si le report d'octobre à janvier à partir de l'an prochain est confirmé, on aura donc fait un tour complet de calendrier… A chaque fois, les retraités y laissent des plumes. Car ils perçoivent alors pendant plusieurs mois une pension inférieure à ce qu'elle aurait dû être, si la revalorisation avait eu lieu plus tôt. Prenons l'exemple de l'an prochain, en partant de l'hypothèse d'une revalorisation de 1%, qui aurait eu lieu le 1er octobre. Une personne percevant 1.000 euros de pension mensuelle aurait alors touché 1.010 euros en octobre, novembre et décembre 2018. Mais si le report est décalé à janvier 2019, il devra se contenter de 1.000 euros pendant ces 3 mois, soit 30 euros de moins… Du coup, à combien se chiffre la perte cumulée depuis 2009 ? Selon les calculs réalisés par le cabinet Optimaretraite …, près un demi-mois de pension, si l'on compte le report probable en 2018 et en prenant l'hypothèse d'une inflation de 1% l'an prochain. Plus précisément, une personne qui touchait une pension de 1.000 euros par mois fin 2008, aura perdu 446 euros en l'espace de 10 ans. L'équivalent, tout de même, de 41% de sa pension mensuelle de 2018 (de 1.086 euros par mois)… Dit autrement, si la revalorisation des pensions était bien intervenue chaque année le 1er janvier, ce retraité aurait aujourd'hui 446 euros de plus en poche. Ce n'est pas tout : ce décalage d'un an amoindrit aussi la pension future. Reprenons le cas de notre retraité qui gagnait 1.000 euros par mois en 2008 : en 2018, sa pension atteindra 1.086 euros, grâce aux augmentations légales. Mais sans les reports de la date de revalorisation, il aurait en fait dû toucher 1.097 euros… Soit un manque à gagner de 10,9 euros par mois, qui va s'accumuler au fil des ans, sur l'ensemble de la retraite. Cela représente, par exemple, un peu plus de 1.300 euros de perdus sur une décennie. Et c'est bien entendu sans compter la hausse de 1,7 point de la CSG prévue l'an prochain, qui touchera une majorité des retraités ! »

A LA DECOUVERTE DE

La soupe au pistou selon Christian

La soupe au pistou est incontournable en Provence.
C'est une soupe de légumes d'origine génoise, aromatisée à l'ail et au basilic, préparée uniquement avec des légumes d'été.
Comme pour la daube ou la bouillabaisse, chaque famille provençale a sa propre recette.
En provençal le basilic se nomme « **lou balicot** », le pistou n'est donc pas le basilic.
Pistou vient en fait de l'italien ***pestare*** qui veut dire piler. Le pistou est tout simplement le pilon en bois qui sert à broyer, écraser et réduire en pommade les ingrédients.
Christian nous livre ci-dessous sa recette

Ingrédients pour 12 personnes

400 g de haricots verts
400 g de haricots rouges
400 g de haricots blancs
4 courgettes
6 pommes de terre
5 tomates
1 pot de basilic
5 gousses d'ail
200 g de coquillettes
Huile d'olive

Ecosser les haricots en grain et les faire bouillir dans de l'eau avec une cuillère à soupe de bicarbonate de soude puis les égoutter.
Equeuter les haricots verts et les faire blanchir 10 minutes dans de l'eau bouillante salée.
Dans une marmite, faire revenir dans de l'huile d'olive les courgettes et les tomates coupées en gros cubes. Ajouter les trois sortes de haricots. Saler et poivrer puis recouvrir d'eau. Laisser mijoter 45 minutes à feu moyen.
Préparer le pistou : effeuiller le basilic, le hacher avec les 5 gousses d'ail, ajouter de l'huile d'olive jusqu'à obtenir une pommade épaisse. Ajouter la moitié de cette pommade à la soupe et garder l'autre moitié pour le service.
Au terme des 45 minutes, ajouter les pommes de terre et laisser cuire 10 minutes. Ajouter les coquillettes et laisser cuire 3 minutes. Eteindre le feu et laisser gonfler les pâtes.

Servir chaud accompagné de gruyère ou de parmesan.

Bon appétit

DE PLUS EN PLUS MALTRAITÉS …

Le financement de ce que l'on appelle la dépendance est particulier. Nos retraites sont ponctionnées depuis le 1er avril 2013 de 0,3 % sommes affectées à la CASA*, laquelle devait être totalement réservée à la dépendance, il n'en n'a rien été.

Et aujourd'hui, après la réforme tarifaire imposée par la loi ASV*, qui a supprimé **200 millions d'euros soit 2 à 3 000 postes,** une autre attaque brutale vient aggraver les conditions de vie des résidents des E.H.P.A.D. : la **suppression brutale des Contrats Aidés**, employés jusqu'alors sur préconisation de l'ARS* au lieu des créations de postes indispensables.

La lecture de l'article du Canard Enchaîné (26 juillet 2017) ci-après (écrit avant la suppression des Contrats Aidés) donne froid dans le dos.

« ***Et pendant ce temps là, que font les vieux ? Les très vieux, ceux qu'on a placés en maison de retraite spécialisée, les dépendants, les pas autonomes, ceux qu'Alzheimer a rattrapé ? Ils ne partent pas en vacances, ils restent dans leur établissement, ils sont devant la télé, parfois on les sort dans le jardin, c'est rare, le personnel soignant fait ce qu'il peut avec ce qu'il a. Ils ne sont pas moins de 1,3 million à finir leur vie ainsi…***

Dans « Le Monde » (19/07) Florence Aubenas raconte une grève… L'article a pourtant fait sensation… Pourquoi une dizaine d'aides-soignantes des Opalines, un EHPAD *… ont-elles cessé de travailler ? A cause du sous-effectif, du non-remplacement des absentes, du salaire trop maigre, du travail qu'elles ne peuvent plus effectuer décemment, de la course incessante - 3 minutes 41 secondes pour coucher une personne… « on ne les met plus au lit, on les jette » …

Cet établissement … se situe dans la moyenne nationale, avec 55 professionnels pour 100 résidents. Florence Aubenas : « pas suffisant… en Allemagne, la Suisse et les pays nordiques en sont à 1 pour 1 ».

Déjà, les 200 millions d'euros que le précédent gouvernement a sucré aux maisons de retraite publiques vont les obliger à licencier. Avec Macron , la situation ne risque guère de s'améliorer. Un signe : pas de secrétariat aux personnes âgées. Aux oubliettes ! Et un programme en ce domaine aussi vague qu'étriqué : aider au maintien à domicile » , faire passer le minimum vieillesse de 800 à 900 euros, demander aux étudiants en médecine d'effectuer un « service sanitaire » de trois mois consacré à la prévention, « instaurer des enquêtes de satisfaction systématiques dans les établissements sociaux », et basta. Des enquêtes de satisfaction ! Comme à Auchan ! Alors que ce dont ont besoin les EHPAD, ce sont de vraies inspections, au même titre que les prisons ou les hôpitaux psychiatriques, comme l'avait réclamé en vain en 2012 Jean-Marie Delarue, alors contrôleur général des lieux de privation de liberté…

Le problème des personnes âgées dépendantes, c'est qu'elles ne sont pas modernes, pas rentables, pas productives : elles ne rentrent pas dans le logiciel macronien. Elles n'œuvrent pas pour l'entreprise France. Elles ont juste besoin de finir leur vie dans des établissements où vivre ne ressemble pas à une punition. D'avoir du personnel compétent et bien payé à leurs côtés. Tout ça coûte cher et ne rapporte rien. Elles ont besoin de solidarité. Quel drôle de mot… »

INSUPPORTABLE !
NE LAISSONS PAS FAIRE !

CASA = Contribution Additionnelle pour la Solidarité à l'Autonomie
ASV = Adaptation de la Société au Vieillissement
ARS = Agence Régionale de la Santé
EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

NON À ENCORE PLUS DE RIGUEUR !

L'augmentation de 1,7 points de la CSG (soit plus de 25 % de hausse) sur les pensions et retraites est un nouveau coup dur porté au pouvoir d'achat des retraités qui s'ajoute aux nombreuses mesures fiscales pénalisantes qui leur ont été infligées (suppression de la demi-part supplémentaire pour les parents isolés, veufs ou veuves n'ayant pas élevé seuls leurs enfants ; fiscalisation des majorations de pensions accordées aux retraités qui ont élevé trois enfants ou plus ; prélèvement depuis le 1er avril 2013 de la CASA de 0,3% acquittée par tous les retraités imposables …)

Nota : le taux d'intérêt du livret épargne est de …. 0.75 % (pour mémoire) et le prix de l'Énergie, assurances, péages ne va certainement pas baisser !

Impact de la hausse de la CSG en fonction du montant de la retraite :

Pour une retraite de 1200 € mensuels, 245 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 1300 € mensuels, 265 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 1400 € mensuels, 285 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 1500 € mensuels, 306 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 1600 € mensuels, 326 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 1700 € mensuels, 347 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 1800 € mensuels, 367 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 2000 € mensuels, 408 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 2200 € mensuels, 449 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 2400 € mensuels, 490 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 2600 € mensuels, 530 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 2800 € mensuels, 571 € de CSG de plus par an
Pour une retraite de 3000 € mensuels, 612 € de CSG de plus par an

A nos adhérent(e)s

Mois après mois, année après année, les attaques larvées contre nos retraites, notre action sociale, nos acquis sociaux se succèdent.
Pour que nous puissions vous contacter, vous informer rapidement, nous avons besoin de vos adresses mail, numéros de téléphone.

DONNEZ DE LA FORCE A L'UDR-FO DE VAUCLUSE

ENVOYEZ NOUS VOS ADRESSES MAIL

POUR GARDER UN CONTACT REGULIER

NOM : **Prénom :**
Adresse Mail :
Tél : **Portable :**
A **le** **(signature)**

COURRIER AU

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Objet : Aide aux personnes âgées

Monsieur le Président de la République,

La France a accumulé un grand retard dans l'aide aux personnes âgées, tant à domicile qu'en établissement.

Malgré les évolutions du secteur depuis 20 ans, la situation reste extrêmement tendue au regard des besoins et attentes de plus en plus nombreux des personnes âgées. Ces dernières entrent en établissement avec des handicaps physiques et psychiques de plus en plus importants, auxquels s'ajoutent parfois des pathologies psychiatriques pour lesquelles les personnels ne sont pas préparés ; les personnes âgées sont insuffisamment accompagnées dans les actes de la vie quotidienne, les familles s'épuisent et les professionnels sont au bord de la rupture.

Les financements n'ont pas suivi l'augmentation du nombre de personnes âgées et de récentes statistiques de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie font état d'une situation alarmante quant aux conditions de travail à domicile comme en établissements (indice de fréquence des accidents du travail 3 fois plus important que la moyenne, sinistralité augmentant de 45 % en 10 ans quand elle diminue dans les autres secteurs).

A domicile, la crise structurelle du financement pèse lourdement sur les conditions de travail des salariés dont beaucoup sont contraints au temps partiel avec des interventions de plus en plus courtes et à des rémunérations insuffisantes.

Dans nombre d'établissements, la mise en œuvre de la convergence des tarifs « dépendance » et « soins » va entrainer des suppressions de postes, au moment où un coup de frein massif sur les contrats aidés vient d'être décidé ; tout cela va conduire, au-delà du point de rupture, à la dégradation d'une situation que tous les professionnels et les organisations syndicales considèrent comme explosive et intenable, comme l'attestent les conflits de cet été dans plusieurs établissements et le rapport de la mission parlementaire rendu public le 13 septembre dernier.

Dans ce contexte, nous avons l'honneur de solliciter un rendez-vous auprès de vous, afin de vous alerter et vous présenter les propositions de nos organisations, signataires du présent courrier, pour l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées.

- Mettre fin à l'application de la réforme de la tarification et aux décrets de décembre 2016 visant à réduire les budgets de nombreux établissements avec des conséquences en termes de réductions d'effectifs

- Maintenir et pérenniser tous les postes, notamment ceux occupés jusque-là par les contrats aidés car ils répondent à de réels besoins ; ouvrir aux salariés concernés les formations qualifiantes correspondant aux fonctions effectuées
- Mettre en place dans les meilleurs délais les ratios de personnels préconisés dans le cadre du Plan Solidarité Grand Age 2007-2012
- Réorganiser le financement de l'aide à domicile pour que la pérennisation du secteur ne se fasse plus au détriment des conditions de travail des salariés
- Renforcer la formation et la promotion professionnelle en établissement et à domicile car la qualité de vie et le respect des personnes âgées fragilisées ne peut passer que par la qualité des conditions de travail et le respect des salariés
- Mettre en place un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie prenant en compte les besoins humains
- Valoriser l'exercice professionnel auprès des personnes âgées
- Engager une large réflexion sur le regard que porte notre société sur le vieillissement, les personnes âgées et les salariés à leur service.

Nous sommes certains de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à notre demande et restons à votre disposition pour tout complément que vous jugeriez utile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour l'AD-PA,
Le Président,

P. CHAMPVERT.

Pour la CFDT,
La Secrétaire Générale,

N. CANIEUX.

Pour la CFTC,
Secrétaire Fédéral Pôle public,

C. CUMIN.

Pour la CGT,
La Secrétaire Générale Santé social,

M. STIVALA.

Pour la Force Ouvrière,
Le Secrétaire Général Branche santé,

D. BASSET.

Pour l'UNSA,
Le Secrétaire National adjoint,

J.-C. STUTZ.

Union Départementale des Retraité(e)s et Pré-retraité(e)s FORCE OUVRIERE de Vaucluse

BP 80010
20 Avenue Monclar
84004 AVIGNON CEDEX 1

Téléphone : 04 90 14 16 30
Télécopie : 04 90 14 16 39
Messagerie : udrfo84@yahoo.fr
Notre site :http://udrfo-84.e-monsite.com

DES OBJETS CONNECTÉS QUI FAVORISENT LA QUALITÉ DE VIE

Il existe aujourd'hui des objets connectés destinés à favoriser l'autonomie des personnes fragiles et la qualité de vie de leurs aidants.
Ci-dessous, nous donnons quelques exemples de ce qu'offre la technologie aujourd'hui. La liste n'est pas exhaustive.
En aucun cas il ne s'agit pour nous de faire de la publicité ou de recommander les objets ou applications que nous citons, mais simplement d'informer sur les solutions qui sont développées pour l'autonomie des seniors.

Dispositif français, **Lily Smart** se compose d'une application, **d'une montre connectée et de capteurs** à placer chez le malade. Ces objets fonctionnent avec une application qui va intervenir comme support d'organisation auprès de la famille. L'application permet ainsi à tous les proches du malade de coordonner leurs actions, en indiquant par exemple qui va emmener le malade à son rendez-vous chez le médecin ou bien qui va s'occuper des courses cette semaine, pour une meilleure prise en charge. Sur sa montre, **le malade reçoit des rappels**, il est ainsi possible de lui indiquer **l'heure à laquelle prendre ses médicaments**, de manger. S'il ne parvient pas à accomplir l'action demandée, **une alerte est envoyée** à la famille qui pourra ainsi dépêcher un proche pour résoudre la situation. **Les capteurs,** quant à eux, permettent de **surveiller les actions du malade.** Placés sur la porte du frigo, ils permettront de vérifier que ce dernier se nourrit correctement.
Autre montre connectée, **Co Assist** qui fonctionne grâce au réseau Sigfox. Elle aussi dotée d'un GPS, cette montre connectée permet de localiser en temps réel son porteur et détecter si celui-ci est perdu. En outre, elle dispose d'un bouton SOS que son utilisateur peut presser en cas de chute pour prévenir ses proches. La montre est également capable de détecter les chutes et enverra une alerte en cas de besoin.
La balise Weenect Senior, qui utilise la **technologie GPS**, permet de localiser un proche en temps réel sur une carte. L'appareil permet de mettre en place des **zones de sécurité** et d'être prévenu immédiatement dès que la personne en sort. La balise Weenect fonctionne également comme un **téléphone.** Il est ainsi possible d'appeler le malade directement en cas d'inquiétude. Le malade, quant à lui, peut alerter ses proches grâce à un **bouton SOS** situé sur la balise s'il se perd. Il suffira ensuite à la famille d'utiliser **les trois modes de localisation disponibles**, carte, boussole et réalité augmentée *(la réalité augmentée vous permet de voir où se trouve votre proche à travers l'appareil photo de votre téléphone)* pour le retrouver.
Lancée par Samsung, Backup Memory est une plateforme que tous les membres de la famille munis d'un Smartphone peuvent utiliser. Ainsi, à chaque fois qu'un proche vient rendre visite au malade, l'application lui **rappelle l'identité de son visiteur** en affichant son nom, le lien de parenté ainsi que des **photos et vidéos** pour lui rappeler des souvenirs communs. En plus de **stimuler la mémoire** du malade, l'application permet d'**éviter au visiteur de se présenter** sans arrêt.
Pour **simplifier la prise médicaments**, l'entreprise française Medissimo a développé un **pilulier connecté** qui sonne et s'éclaire à chaque prise de médicaments. Si le patient oublie de prendre ses médicaments, une notification est envoyée à la famille pour lui permettre d'intervenir physiquement.